

— M. Chegroune Ahmed et Bia Najet, représentants élus des personnels chercheurs du centre ;

— M. Belidi Abed, représentant élu des personnels de soutien de recherche du centre ;

— M. Redouane Ahmed Charrafeddine et M. Cherchali Mustapha, représentants au titre des personnalités ayant rapport avec les domaines de la recherche du centre.

La composition du conseil d'administration du centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 sera complétée ultérieurement par les directeurs des trois (3) unités de recherche relevant du centre.

MINISTERE DE LA CULTURE

Arrêté du 23 Moharram 1431 correspondant au 29 décembre 2010 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation de la bibliothèque de lecture publique de la wilaya de Biskra.

Par arrêté du 23 Moharram 1431 correspondant au 29 décembre 2010, la liste nominative des membres du conseil d'orientation de la bibliothèque de lecture publique de la wilaya de Biskra est fixée, en application de l'article 10 du décret exécutif n° 07-275 du 6 Ramadhan 1428 correspondant au 18 septembre 2007 fixant le statut des bibliothèques de lecture publique, comme suit :

— M. Amor Kebbour, directeur de la culture de la wilaya, président ;

— M. Abd El Hamid Zekiri , représentant du wali ;

— M. Abdallah Chehima, directeur des finances de la wilaya ;

— M. Brahim Serdouk, directeur de l'éducation nationale de la wilaya ;

— M. Abd El Aziz Jabou Rabi, directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya ;

— M. El Ayachi Menasri, directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication ;

— M. Mohamed El Kamel Benzid, écrivain ;

— M. Boualem Dalabani, poète et écrivain.

-----★-----

Arrêté du 23 Moharram 1431 correspondant au 29 décembre 2010 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation de la bibliothèque de lecture publique de la wilaya de Annaba.

Par arrêté du 23 Moharram 1431 correspondant au 29 décembre 2010, la liste nominative des membres du conseil d'orientation de la bibliothèque de lecture publique de la wilaya de Annaba est fixée, en application des dispositions de l'article 10 du décret exécutif n° 07-275 du 6 Ramadhan 1428 correspondant au 18 septembre 2007 fixant le statut des bibliothèques de lecture publique, comme suit :

— M. Idriss Boudiba, directeur de la culture de la wilaya, président ;

— M. Djamel Boudjaza , représentant du wali ;

— M. Kamel Moumni, directeur des finances de la wilaya ;

— M. Salim Ben Nader, directeur de l'éducation nationale de la wilaya ;

— M. Djamel Zebdi, directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya ;

— M. Ammar Brekta, directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication ;

— M. Abdelhak Bouchikh, éditeur ;

— M. Saâd Boufalaka, enseignant et chercheur.

MINISTERE DU COMMERCE

Arrêté du 9 Rabie Ethani 1432 correspondant au 14 mars 2011 fixant le siège du centre de formation des agents de contrôle du ministère du commerce.

Le ministre du commerce,

Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Jomada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 02-453 du 17 Chaoual 1423 correspondant au 21 décembre 2002 fixant les attributions du ministre du commerce ;

Vu le décret exécutif n° 07-192 du 2 Jomada Ethania 1428 correspondant au 17 juin 2007, modifié, portant création, organisation et fonctionnement du centre de formation et de perfectionnement des agents de contrôle du ministère du commerce, notamment son article 2 ;

Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n° 07-192 du 2 Jomada Ethania 1428 correspondant au 17 juin 2007, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer le siège du centre de formation des agents de contrôle du ministère du commerce.

Art. 2. — Le siège du centre de formation des agents de contrôle du ministère du commerce est fixé à Ghardaïa.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 Rabie Ethani 1432 correspondant au 14 mars 2011.

Mustapha BENBADA.